

Prise de position

Le dictat des bas prix entraîne un étranglement de l'offre

Zoug (20 août 2020) La vips en est convaincue : le système de prix de référence qui est en projet va créer un déficit de l'offre et réduire la qualité des traitements, la liberté thérapeutique, la variété des produits ainsi que l'innovation en contrariant les perfectionnements ultérieurs. Le système de prix de référence est hostile à l'économie et nuit à l'approvisionnement en médicaments de la population suisse.

Les prix de référence ne règlent aucun problème. Au contraire : les patients doivent payer la différence eux-mêmes s'ils ne veulent pas ou ne peuvent pas renoncer à leurs médicaments actuels pour passer à un produit réputé moins cher. Financièrement, les moins privilégiés à cet égard sont souvent les personnes âgées et les malades chroniques que le système des prix de référence oblige à changer de médicaments. Ces changements ont pour conséquences des erreurs de médication involontaires et dangereuses pour la santé, ainsi que des coûts de suivi élevés dus aux visites médicales et hospitalisations supplémentaires. Les prix de référence favorisent un régime de monopole et une médecine à deux vitesses, en provoquant délibérément une désolidarisation du système de la santé. Les coûts directs et indirects qui en résultent dépassent largement les économies réalisées.

Mise en danger de la sécurité d'approvisionnement

Par rapport l'UE, le marché des médicaments est en Suisse très petit. De plus, notre pays est multilingue et, avec Swissmedic et l'OFSP, il a son propre système d'autorisation et de remboursement des médicaments, ce qui offre de nombreux avantages, mais occasionne aussi un surcoût élevé aux entreprises pharmaceutiques qui souhaitent proposer leurs produits dans nos frontières. Si, en raison du système de prix de référence, les médicaments tombent à présent de 20 à 60 % en dessous du prix étranger le plus bas en Europe, économiquement ils ne sont plus supportables dans notre pays et doivent donc être retirés du marché. Les prix ne doivent pas être poussés si bas qu'il devient inintéressant de produire ou de vendre des médicaments en Suisse. Ces dernières années, la Confédération les a déjà réduits à un tel point que la dose quotidienne de chaque médicament coûte désormais moins cher qu'un Ricola. La politique des bas prix impose aux patients et aux fournisseurs de prestations des restrictions drastiques en matière de sécurité et de qualité de l'approvisionnement. Elle freine ou bloque de facto l'investissement dans le développement de produits éprouvés et réduit la gamme de produits proposés.



Le système actuel est équitable et social

Tel qu'il est, le système actuel est équitable et assure la liberté de choix et d'options thérapeutiques aux fournisseurs de prestations de santé. Il est important de pouvoir choisir des médicaments qui offrent des avantages supplémentaires grâce à une galénique spéciale, à des dosages et des conditionnements différents, à des comprimés divisibles, etc. Ce choix favorise l'adhésion des sujets à la thérapie, facilite la réussite du traitement et garantit un certain degré de sécurité dans l'approvisionnement. Le système actuel, avec participation aux coûts et franchise, laisse à la population une charge financière socialement acceptable. C'est une solution bien préférable à un changement de système.

La contribution des médicaments aux économies

Pour nous, il importe que le système de santé reste dans l'ensemble à la fois accessible et d'un coût abordable. Il est toutefois évident que la production et la manutention en Suisse sont plus coûteuses qu'à l'étranger. Voilà pourquoi une pesée économique globale des coûts thérapeutiques s'impose si l'on souhaite préserver un système de santé qui soit dans le meilleur intérêt des patients à l'avenir. Les médicaments ont un effet extrêmement précieux sur la réduction des coûts de la santé. Par rapport à d'autres thérapies ou à des opérations coûteuses, ils correspondent souvent à la méthode de traitement la moins chère et contribuent grandement à rendre les coûts de santé abordables. Indépendamment de cela, les économies réalisées grâce aux réductions annuelles du prix des médicaments par rapport à 2012 s'élèvent désormais à plus d'un milliard de francs par an. Ce signal fort montre que l'industrie pharmaceutique prend ses responsabilités au sérieux. Elle est ainsi l'un des rares acteurs du secteur de la santé à avoir déjà apporté une contribution énorme à la réduction de la charge des primes.

L'Association des entreprises pharmaceutiques en Suisse (vips) soutient toute mesure visant à simplifier les réglementations et à créer des systèmes d'incitation positifs susceptibles de garantir à l'avenir un approvisionnement en médicaments sûr et largement diversifié. La sécurité de l'approvisionnement ne se commande pas par voie législative ; il faut des incitations économiques dans le système de santé.

Pour des informations complémentaires

Marcel Plattner, président ; 079 469 92 68

Ernst Niemack, directeur ; 078 646 80 30